

l'opium, les altérants, la salsepareille; on a employé aussi l'acide sulfurique à haute dose (1). Dewees (2) et Ruan ont obtenu des guérisons au moyen du baume de copahu.

On peut certes avoir recours à ces divers moyens; mais, employés seuls, je n'y ai qu'une médiocre confiance; toutefois il est certain qu'on peut, avec avantage, administrer successivement une ou deux pilules bleues, suivies d'un purgatif salin, après lequel on administrera des toniques, si la constitution de la patiente l'exige.

Quand il n'y a pas de cause externe apparente, quand la démangeaison remonte haut dans le vagin, surtout pendant la grossesse ou dans un âge avancé, je conseillerai avant tout de procéder à un examen complet au moyen du doigt ou du spéculum, afin de traiter la maladie dans son origine. Dans les cas analogues à celui dont j'ai donné l'observation, une cautérisation avec le nitrate d'argent donne un soulagement immédiat, ou bien on emploiera l'injection avec le nitrate d'argent (1 gramme pour 150), ou bien encore des injections astringentes, ou enfin des injections à l'eau chaude seulement.

Après l'accouchement, on fera bien de s'en tenir à des injections d'eau et de lait chaud, jusque après la troisième semaine. Après ce temps, si les lochies ont diminué et que le prurit continue, on fera un examen complet, et le traitement sera dirigé comme nous l'avons indiqué.

En toute occurrence, je crois que l'emploi d'un de ces moyens suffira à guérir la maladie. Cependant il sera quelquefois nécessaire de *tâtonner*, et certains cas résisteront à tous les traitements imaginables.

Les malades observeront une diète modérée, privée de tout aliment épicé ou excitant; elles devront éviter autant que possible de se gratter.

CHAPITRE III

INFLAMMATION DE LA MEMBRANE MUQUEUSE DE LA VULVE.

Cette affection peut survenir à toutes les époques de la vie, mais elle présente de notables différences, suivant l'âge où on l'observe.

Chez les enfants, l'inflammation occupe la muqueuse tout entière des organes génitaux externes; quelquefois, mais rarement, elle s'étend au vagin; elle est accompagnée d'un écoulement laiteux, purulent, très-abondant, avec des élancements, sans douleur continue. Elle se termine généralement par la résolution, rarement par ulcération ou gangrène. C'est là la *leucorrhée infantile* des auteurs. Et quoique plusieurs pensent que c'est une affection du vagin, mes observations personnelles m'ont presque toujours démontré que l'inflammation ne dépassait jamais les limites de la

(1) *Dublin Journal*, mars 1838.

(2) Dewees, *Diseases of Females*, p. 49.

vulve. Je l'ai certainement vue s'étendre au vagin, quelquefois même se terminer par ulcération, mais je suis convaincu que ce sont des exceptions à la règle. Je trouve la preuve de cette assertion dans ce que la maladie cède communément à des applications topiques à la vulve.

Chez les adultes, l'inflammation est souvent circonscrite, accompagnée d'un léger écoulement incolore, d'une douleur vive; elle se termine souvent par résolution, rarement par ulcération, jamais par la gangrène; c'est là du moins ce que mon observation m'a démontré.

Je décrirai séparément ces deux formes de la maladie.

ARTICLE PREMIER

LEUCORRHÉE INFANTILE.

La leucorrhée infantile est observée à toutes les périodes qui suivent la naissance, aussi bien chez des enfants à la mamelle que chez des enfants plus âgés: une mauvaise alimentation, les mauvais soins chez les enfants pauvres et mal tenus, prédisposent à cette affection.

§ I. — Causes.

Le froid, le dépérissement, une constitution mauvaise, de mauvais traitements, l'application de substances irritantes sur les parties, la malpropreté, sont les principales causes; enfin, l'irritation du gros intestin et du rectum agit quelquefois sympathiquement pour produire cette maladie. — On a constaté l'existence de cet écoulement dans des épidémies de catarrhe des muqueuses. Dans les observations citées par Kinder-Wood, de Manchester, et de Boivin et Dugès, à l'hôpital des Enfants malades de Paris, on voit que cette affection existait à l'état de véritable épidémie. Depuis quelques années, on en a observé un beaucoup plus grand nombre de cas dans cette ville, et une ou deux fois il y a eu une épidémie considérable. J'ai vu dans une famille trois petites filles atteintes de cette leucorrhée, sans qu'on pût faire intervenir dans sa production aucune cause locale ou générale.

On a aussi attribué cet accident (et c'est là une opinion très-répan due dans le peuple) à des tentatives criminelles. Percival (1) en cite un exemple. Il s'agit d'un garçon qui fut sur le point de subir la peine capitale pour un attentat de cette nature, et qui fut sauvé par ce fait seul qu'il existait d'autres cas analogues où l'on ne pouvait invoquer une pareille cause. La présence de cet écoulement ne peut, en aucune circonstance, être invoquée comme preuve d'un attentat criminel. On doit rechercher ces preuves dans des témoignages qui soient tout à fait indépendants de ce signe.

Mais comme on peut, en pareille occurrence, éprouver de très-grands

(1) Percival, *Medical Ethics*. London, 1827.

embarras, il ne sera pas inutile de s'appuyer sur une haute autorité. « Certaines circonstances, a-t-on dit, peuvent rendre le diagnostic très-embarrassant. Nous nous rappelons une observation dans laquelle deux sœurs, l'une de six, l'autre de quatre ans, étaient atteintes d'écoulement leucorrhéique, et où l'extrême jeunesse du coupable supposé aurait pu nous mener à une conclusion semblable, si la découverte d'un phimosis très-marqué n'eût mis la chose hors de doute. Un fait identique s'est présenté dans la clientèle d'un de nos amis (1). »

OBSERVATION I. — Dupuytren fut consulté par une dame au sujet de sa jeune fille, chez qui elle observait depuis plusieurs jours un écoulement purulent, d'un jaune verdâtre, tachant fortement le linge, et d'une nature si âcre que la menstruation était douloureuse.

Dupuytren diagnostiqua un cas d'inflammation catarrhale des organes génitaux et prédit que très-probablement, dans la semaine, de nouveaux cas de la même nature se présenteraient à lui. La prédiction se réalisa. Tous ces enfants furent traités par de grands bains émollients tièdes et des lotions calmantes (2).

Taylor a rapporté nombre d'observations analogues (3). Plusieurs faits de cette nature ont été traduits devant les tribunaux. Wilde en a fait l'objet d'excellents rapports (4).

Sans entrer dans des détails très-circonsciés, je ne puis m'empêcher de faire ici quelques remarques.

1° Le viol commis sur une enfant de moins de dix ans a toujours lieu bien évidemment sans son consentement. C'est un viol s'il y a eu pénétration, une tentative de viol dans le cas contraire; et l'on a décidé qu'il y avait pénétration quand le pénis a été introduit dans la vulve, c'est-à-dire, suivant moi, entre les grandes lèvres. Le crime peut être commis sans violence, par suite, on ne constatera aucune trace de violence. Dans ce cas le témoignage médical ne serait d'aucun secours.

[Amb. Tardieu (5) décrit les symptômes observés en pareil cas de la façon suivante : « Les grandes et petites lèvres sont gonflées et contuses, leur face interne ainsi que la membrane hymen et l'entrée du vagin sont le siège d'une rougeur très-vive et d'une douleur qui rend tout examen difficile et pénible, parfois même absolument impossible. Sur le bord et en dedans des lèvres grandes et petites, il n'est pas rare de rencontrer des excoriations, des érosions superficielles, parfois de véritables ulcérations. On a voulu donner aussi comme un caractère de cette inflammation vul-

(1) *British and Foreign medical Review*, vol. VI, p. 87.

(2) Dupuytren, *Journ. hebdomad. et Med. chir. Rev.*, vol. XXI, p. 524.

(3) Taylor, *Med. Jurisprudence*, p. 611 et suiv.

(4) Wilde, *Medic.-leg. Observ. on infantile leucorrhœa*, et *Observ. médico-légales sur un cas de gangrène des parties génitales* (*Ann. d'hyg. publ. et de méd. lég.*, 2^e série, 1859, t. XII, p. 347).

(5) Tardieu, *Étude sur les attentats aux mœurs*, 6^e édit. Paris, 1872, p. 20.

vaire la formation d'ecchymoses sur les grandes lèvres. » Tardieu combat l'opinion donnée par Briand et Chaudé (1) qui, d'accord avec l'auteur d'un rapport médico-légal cité par eux, admettent que l'ecchymose est fréquemment le résultat de l'inflammation dans les tissus extrêmement vasculaires comme celui de la vulve. Il dit : L'extravasation sanguine qui constitue essentiellement l'ecchymose n'est pas le propre de l'inflammation, et, lorsque l'on rencontrera de semblables lésions sur les parties qu'on a lieu de supposer atteintes par les actes attentatoires, on devra les attribuer à des violences directes et non aux progrès de l'inflammation.]

2° Mais l'acte d'accusation porte généralement « ayant usé de violence et communiqué une maladie » et, cela fondé sur les apparences observées sur l'enfant. Maintenant si, après examen, l'accusé ne présente ni gonorrhée ni syphilis, cette partie de l'accusation tombe d'elle-même.

[Tardieu dit que le signe capital de l'inflammation vulvaire, résultat d'un attentat à la pudeur, consiste dans un écoulement purulent, d'un jaune verdâtre, assez abondant pour baigner toutes les parties extérieures et souiller la chemise de taches nombreuses, assez épais pour agglutiner en se desséchant les lèvres de la vulve. Il ajoute, en outre, que la marche de cette inflammation est remarquable par la rapidité du début. Quelques heures, suivant cet auteur, suffisent pour qu'elle éclate avec une grande intensité; souvent, cependant, elle se fait attendre deux ou trois jours, rarement davantage. Cette inflammation, dans tous les cas, acquiert un degré d'excessive acuité que présentent bien rarement, dans le même temps, des inflammations dues à une autre cause.]

3° Une tentative violente de pénétration dans les organes génitaux d'une enfant ne peut pas ne pas laisser de traces, et la nature de ces traces ne doit pas tromper un médecin. Si l'examen a lieu peu de jours après le crime commis, il y aura un peu d'écoulement sanguin, une surface contusionnée ou lacérée. Après quelque temps, ces signes diminueront ou même disparaîtront; c'est pourquoi il est indispensable de noter le jour où l'on aura procédé à l'examen et la période de temps écoulée depuis le moment où le crime aurait été commis. On prétend que, sans employer aucune force, les frictions exercées par le pénis peuvent donner lieu à de l'irritation ou même à une vive inflammation; mais sans parler de l'improbabilité qu'il y a à ce qu'un homme dans l'éréthisme vénérien prenne tant de précautions, je doute fort qu'une inflammation ainsi produite suive la marche de la maladie dont nous parlons.

4° Si l'accusé a une gonorrhée, la difficulté sera encore plus grande : on pourra, il est vrai, avoir des présomptions, mais cela ne prouverait pas que l'homme fût coupable. Comme je ne connais aucun moyen certain pour distinguer la gonorrhée infantile (si toutefois pareille chose existe) de la leucorrhée infantile, le procès doit se juger en dehors du témoi-

(1) Briand et Chaudé, *Manuel complet de médecine légale*, 8^e édit. Paris, 1868.

gnage médical. Je dois ajouter que dans la classe inférieure de la société de ce pays, il y a un préjugé très-répan­du : c'est la possibilité de guérir une gonorrhée rebelle par la copulation avec une petite fille.

[Je ne puis mieux faire que de citer textuellement ici les pages que A. Tardieu consacre aux difficultés qui peuvent surgir dans le diagnostic de la nature et de la cause des écoulements leucorrhéiques qui surviennent chez les jeunes enfants. « Ici, dit-il, se présente une grande difficulté dont je dois indiquer toute la portée en essayant de donner les moyens de la résoudre.

« Cette inflammation de la vulve, fréquente chez les petites filles, soulève en effet dans les cas d'attentat à la pudeur une double question relative à son origine et à sa nature. Les médecins qui ont pratiqué ou observé dans les hôpitaux consacrés à l'enfance, sont très-disposés, je le sais, à considérer comme très-ordinaire et très-naturelle l'affection dont j'ai esquissé les caractères; mais je suis très-convaincu, pour l'avoir souvent vérifié moi-même à l'occasion de missions de justice que j'avais à accomplir dans les hôpitaux, que ces faits d'inflammation vulvaire, réputée spontanée, sont souvent, en réalité, consécutifs à des violences criminelles. »

L'auteur rapporte les écoulements de la vulve à quatre ordres de causes distinctes :

- 1° A une leucorrhée constitutionnelle;
- 2° A une simple inflammation catarrhale;
- 3° A une irritation locale due à des violences directes;
- 4° A une inflammation spécifique ou blennorrhagique, c'est-à-dire à une cause vénérienne.

Les caractères diagnostiques peuvent être tirés de plusieurs indications plus ou moins importantes, mais dont aucune dans cette délicate matière n'est à négliger. Nous avons ici surtout en vue le diagnostic de l'inflammation vulvaire résultant d'un attentat à la pudeur compliqué d'une maladie communiquée par un contact impur. A ce propos, Tardieu, dont il faut toujours en pareille matière invoquer la grande autorité, tient le langage suivant : « Je n'hésite pas à dire que des attouchements, que des pressions ou des frottements exercés sur les parties sexuelles d'une petite fille par l'homme le plus parfaitement sain, peuvent produire une inflammation tout aussi aiguë et tout aussi violente, un écoulement tout aussi abondant et tout aussi épais que l'approche d'un individu atteint d'un écoulement blennorrhagique ou de toute autre maladie contagieuse. » L'examen microscopique, malgré les recherches de Bernutz, n'a présenté dans l'un et l'autre cas aucune différence qui vaille la peine d'être notée. Mais Tardieu insiste sur une particularité qu'il a eu l'occasion d'observer, et à laquelle les aveux de l'inculpé donnaient plus de valeur, c'est la turgescence extraordinaire des vaisseaux répandus à l'entrée du vagin et de la vulve et qui offraient l'apparence que présentent si fréquemment les

veines de la verge gonflées et le prépuce turgescents chez les individus atteints d'une chaude-pisse aiguë. Un signe beaucoup plus caractéristique est puisé dans le siège de l'écoulement. Dans la phlegmasie non blennorrhagique, lorsque l'on presse sur le périnée, la matière de l'écoulement sort plus ou moins abondamment par l'orifice du vagin et non par l'urèthre; dans l'inflammation spécifique, au contraire, on voit constamment l'écoulement se faire à la fois par l'urèthre et par le vagin.

Cette observation a été confirmée par l'autorité de Ricord (1).]

5° La leucorrhée infantile est quelquefois accompagnée d'une éruption eczémateuse. Souvent, en enlevant les croûtes, on trouve de légères ulcérations qu'on a regardées comme syphilitiques. Dans une circonstance analogue, Hamilton a tenté l'inoculation et Legendre a essayé la même expérience sans résultat. En pareil cas, j'hésiterai, et je m'en tiendrai à constater si l'homme est ou non atteint de la maladie incriminée.

[Quant aux exulcérations, érosions qu'on observe quelquefois chez les petites filles, Huguier (2) et Legendre (3) ont très-bien décrit les caractères qui distinguent les ulcérations consécutives à l'herpès ou à l'inflammation des follicules de la vulve de celles qui sont syphilitiques. Elles ont les unes et les autres des caractères communs, mais la disposition en groupe des ulcérations herpétiques ou folliculeuses suffira presque toujours à les distinguer. Leur marche et leur terminaison, l'absence de phénomènes secondaires dont l'apparition n'est généralement pas tardive, permettront d'assurer le diagnostic.

Tardieu signale encore la présence de petites végétations qu'il regarde comme produites par l'inflammation de la muqueuse, dont le volume varie depuis celui d'un gros grain de millet jusqu'à celui d'une petite lentille. Dans les cas où il a observé ces végétations, dit-il, elles ne pouvaient être attribuées à une maladie vénérienne communiquée, et étaient simplement le produit d'une irritation locale très-vive, analogue à celle que déterminent des frottements répétés, des attouchements violents et la tentative d'intromission du membre viril.]

6° Sachant que l'inflammation vulvaire ou la leucorrhée est fréquente chez les jeunes enfants et qu'elle peut régner épidémiquement, il faut d'abord s'enquérir si, au moment indiqué, l'épidémie ne sévissait pas.

7° Quand on nous présente une enfant atteinte de cette maladie, nous devons tout d'abord croire qu'il n'y a pas eu de violence, et il ne peut y avoir qu'une preuve bien évidente qui puisse nous amener à penser autrement. J'ai toujours trouvé (et j'ai vu un grand nombre de ces cas) que ma manière de procéder, en satisfaisant la mère, avait l'avantage de ne pas

(1) Ricord et Baudry (d'Évreux), *Consultation sur une accusation d'attentat à la pudeur* (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, t. XXII, p. 447).

(2) Huguier, *Mémoire sur les maladies des appareils excréteurs de la femme* (*Mém. de l'Acad. de médecine de Paris*, 1850, t. XV).

(3) Legendre, *Archives générales de médecine*, août 1853.

effrayer l'enfant; et l'on arrive plus facilement à découvrir la vérité qu'en suivant le mode d'investigation de A. Cooper et Wilde, lequel consiste à menacer d'abord l'enfant, puis à lui parler comme de source certaine du crime commis et de l'auteur du crime.

8° La mère peut être excusable d'adopter un pareil plan; dans aucun cas, il n'en sera de même pour un médecin. En général, on ne mettra pas l'enfant sur la voie; mais si déjà on a suivi ce procédé, on vérifiera la sincérité de l'enfant en lui imposant des questions dans un ordre et dans un sens tout à fait opposés.

Dans un cas où je fus consulté, un homme était accusé de violence envers deux de ses belles-sœurs. La mère, aidée du médecin et poussée par ses propres craintes, avait, au moyen de ses questions, pour ainsi dire fait la leçon à son enfant. Je montrai le peu de valeur qu'il fallait attacher à sa plainte en lui faisant, contrairement, donner son assentiment à des suggestions tout à fait en dehors de toute probabilité.

9° Le cas est tout à fait différent quand l'enfant vient se plaindre volontairement, aussitôt le crime commis, comme cela arriva dans une observation que m'a rapportée un de mes amis.

De pareils faits exigent une enquête approfondie. On examinera avec soin l'état des parties. S'il y a eu des violences commises, on est à peu près sûr d'en trouver des traces; sinon, on peut quelquefois, sur la chemise de l'enfant, constater la présence de spermatozoaires. Ce n'est pas encore là une preuve absolue qu'il y a eu viol, mais il y a eu au moins tentative de viol.

§ II. — Symptômes.

Le début de la maladie est signalé par un malaise local: des démangeaisons, une sensation de brûlure en urinant. La muqueuse est enflammée et gonflée; pendant quelques jours il n'y a pas d'écoulement. Le malaise éprouvé par l'enfant la porte à se gratter, ce qui augmente encore l'inflammation et la souffrance.

A une période plus avancée, on observe un écoulement peu consistant, presque incolore, qui bientôt devient plus épais et jaunâtre. Cet écoulement a souvent un caractère d'acreté très-marqué, qui produit au pourtour de la vulve un cercle inflammatoire plus intense et quelquefois exulcéré. Les grandes lèvres sont souvent le siège d'une éruption eczémateuse. Si l'on écarte les lèvres, on trouvera la muqueuse très-vascularisée, d'un rouge foncé; mais il est rare que ces caractères s'étendent au vagin.

La douleur augmente avec les progrès de la maladie: les élancements et la brûlure deviennent intolérables, et la pauvre enfant ne peut marcher sans souffrir beaucoup. Il est rare de rencontrer aucun trouble général, à moins que la maladie ne soit la manifestation locale d'un catarrhe géné-

ral. Dans la majorité des cas, la maladie n'est ni très-pénible ni très-rebelle, et après un certain temps se termine par résolution.

Dans quelques cas plus graves que d'ordinaire, j'ai trouvé une ulcération d'étendue et de profondeur variables, en écartant largement les lèvres. Toujours je l'ai rencontrée à l'orifice du vagin et à la partie inférieure. Dans un cas, cette ulcération s'est montrée très-rebelle, mais sans prendre les caractères dont nous allons parler.

Les faits rapportés par Boivin et Dugès, comme survenant sous l'influence d'un état catarrhal de toutes les muqueuses, ont quelquefois présenté l'apparence d'un érythème, d'un érysipèle ou d'une éruption aphteuse; d'autres fois on avait affaire à des ulcérations superficielles.

Dans les observations qu'il a pu faire à l'hôpital des Enfants malades, Dugès (1) a constaté deux variétés. Dans l'une, les sujets atteints étaient faibles, cachectiques, épuisés; puis survenaient des pustules et des croûtes, ou plutôt une gangrène superficielle de la peau. Dans l'autre, les enfants étaient forts, robustes, et il observait alors du gonflement, de la rougeur, de la douleur, et il constatait d'emblée un point ulcéré. Dans les deux variétés, il y avait des ulcérations à fond gris, taillées à pic, comme de véritables chancres: elles occupaient plutôt l'extérieur que l'intérieur des organes génitaux: elles s'étendaient comme si elles étaient frappées de phagédénisme ou de gangrène nosocomiale, dont elles présentaient tous les caractères. Dans la première forme, la fièvre augmentait à mesure que les ulcères s'étendaient, l'émaciation survenait, puis la mort. Dans la seconde forme, une véritable gangrène frappait quelquefois les organes; mais le plus souvent l'inflammation cédait sous l'influence de la propreté, de lotions émollientes, d'une diète modérée et du changement d'air.

Kinder-Wood a donné une excellente description des cas qu'il a observés en 1815 (2):

OBSERVATION II. — Les enfants atteintes étaient âgées d'un à six ans. Douze furent malades et deux seulement guérirent. L'inflammation des grandes lèvres était précédée de frissons, de douleurs de tête, de prostration, de nausées, de perte d'appétit, etc. La douleur en urinant fut le premier signe qui attira son attention dans cette direction, et, en examinant les parties, il les trouva gonflées et très-rouges. Bientôt l'intérieur de la vulve était pris, et, d'après la qualité de l'écoulement, M. Wood pensait que le vagin n'était pas indemne. La muqueuse ne tardait pas à s'ulcérer. Vingt-quatre heures suffisaient à produire des phlyctènes à la surface interne des lèvres, et quand elles se rompaient, les surfaces dénudées se rejoignaient et formaient de larges ulcérations. L'écoulement prenait alors une couleur foncée, devenait abondant, irritait les parties voisines, et favorisait l'extension de la maladie

(1) Dugès, *Essai physiologico-pathologique sur la fièvre*, vol. II, p. 95 et 182. — Boivin et Dugès, *Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes*, vol. II, p. 655.

(2) Kinder-Wood, *Medico-chir. Trans.*, t. VII, p. 84.